

Délibération DEL-CC-2024-223

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 17 DECEMBRE 2024

BOCAPOLE, SALLE BOCAGE

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni Bocapole, salle Bocage, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Anne-Marie REVEAU pouvoir à Joël BARRAUD, Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Sébastien GRELLIER, Stéphanie FILLON pouvoir à Bruno BODIN, Catherine GONNORD pouvoir à Pascale FERCHAUD, Patricia MIMAULT pouvoir à Thierry MAROLLEAU, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN, Patricia TURPEAU pouvoir à François MARY

Absents (18) : André GUILLERMIC, Anne-Marie REVEAU, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Patricia MIMAULT, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 11-12-2024

Secrétaire de séance : Jean Claude METAIS

FINANCES

Mutualisation – Refacturations « Téléphonie/Informatique » aux communes : 2ème semestre 2024

Considérant que dans le cadre de la mutualisation, certains frais facturés au service communautaire Direction des Systèmes d'information, concernant la Communauté d'Agglomération du Bocage bressuirais et certaines de ses communes membres ;

Considérant qu'une part de ces frais incombent aux communes ci-dessous respectivement référencées.

Il convient de préciser par délibérations concordantes des deux collectivités, les montants de refacturation des frais avancés par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais pour le compte de chaque commune respectivement référencée ci-dessous pour le 2ème semestre 2024 (période du 01/06/24 au 30/11/24).

Commune	Nature des frais	Montant TTC
L'Absie	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	2 367,25 €
	Téléphonie 2ème semestre 2024	151,20 €
	Total	2 518,45 €
Bressuire	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	45 856,45 €
Brétignolles	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	26,90 €
Cerizay	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	7 294,19 €
Chanteloup	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	159,85 €
Chiché	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	683,84 €
Cirières	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	1 046,77 €
Clessé	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	466,41 €
Courlay	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	1 814,88 €
Faye l'Abbesse	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	1 015,55 €
Geay	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	364,56 €
La Forêt sur Sèvre	Téléphonie 2ème semestre 2024	151,20 €
La Petite Boissière	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	338,52 €
	Téléphonie 2ème semestre 2024	183,96 €
	Total	522,48 €
Mauléon	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	13 632,66 €
	Téléphonie 2ème semestre 2024	216,00 €
	Total	13 848,66 €
Moncoutant sur Sèvre	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	6 670,28 €
Saint Maurice Etusson	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	1 095,48 €
Saint Paul en Gâtine	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	338,52 €
Saint Pierre des Echaubognes	Microsoft Office 365 2ème semestre 2024	677,03 €

Les recettes sont imputées sur le budget concerné.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **procéder à la refacturation à chaque commune concernée des frais listés ci-dessus pour le 2ème semestre 2024 selon les sommes indiquées par la présente délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le

20 DEC. 2024
20 DEC. 2024

Notifié ou publié le

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

